# **BULLETIN MUNICIPAL N°148**

## **REUNION DU 7 juillet 2020**

Personnes présentes, tous les membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey LEDOUX

### <u>Délibération pour convention d'occupation</u> <u>temporaire et convention d'entretien sur la</u> <u>RD227</u>

Monsieur le Maire a reçu le 30 juin une demande de convention du Pôle Aménagement et Développement Territorial du Conseil Départemental pour l'occupation temporaire et l'entretien de la route départementale 227, suite à l'aménagement de voirie de la semaine dernière pour les travaux entrepris par la commune (nouvelle borduration, réalisation d'un trottoir à l'église et renforcement du réseau pluvial). Cette convention a été envoyé aux conseillers par mail le 3 juillet. Il y a lieu de délibérer pour permettre à Monsieur le Maire de signer cette convention.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité à Monsieur le Maire à signer cette convention.

### Vote du budget primitif 2020

Monsieur le Maire informe le conseil que ce Budget Primitif tient compte du débat d'orientation budgétaire du 12 juin dernier, pour les investissements 2020 (borduration rue de l'église, rénovation des sanitaires de l'école, contrôle des poteaux incendie, panneau des artisans, ...). Monsieur le Maire revient sur quelques investissements :

• A la question de Monsieur François BOYEZ sur l'existence d'une responsabilité civile pour la société contrôlant les poteaux incendie, la réponse est oui. Ce contrôle est prévu le 10 août avec la présence permanente d'un employé communal. Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de se faire envoyer l'attestation pour contrôle des garanties.

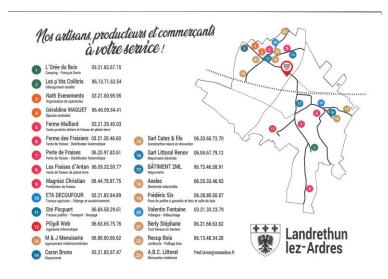
- Lors de la dernière réunion de conseil, les conseillers avaient demandé à Monsieur le Maire de présenter une version plus moderne du panneau des artisans. Il a donc présenté un autre projet dans ce sens, validé par les artisans et envoyé aux conseillers. Partant de cette nouvelle présentation, Monsieur Mickaël DECHERF a retravaillé une nouvelle maquette, y ajoutant la localisation des artisans. Monsieur le Maire présente aux conseillers les deux nouveaux projets. Celui de Monsieur DECHERF est retenu à l'unanimité. A la question, peut-on rajouter les chemins de randonnées sur cette carte, Monsieur le Maire explique que cela va faire trop chargé sur ce panneau et que la commune a un projet de panneau réservé uniquement pour signaler ces chemins de randonnées.
- Monsieur le Maire a chargé Monsieur Bruno VALQUE du suivi des travaux pour la rénovation des sanitaires de l'école
- Monsieur le Maire invite Monsieur Geoffrey LEDOUX, conseiller en charge des consommations d'électricité, à le rencontrer pour comprendre l'origine de la hausse des factures. Est-ce dû à de la consommation, de hausse d'abonnement ou des taxes ? Au sein du conseil, il est demandé de vérifier la pertinence de la durée d'éclairage de la façade de la mairie et de l'adapter, le cas échéant, à des heures limitées dans le temps.
- Monsieur le Maire a contacté un artisan du village pour appréhender le problème de surchauffe, l'été, de la classe maternelle Pour 2020, les budgets de fonctionnement sont en baisse de 5% par rapport à 2019, notamment dus aux effets de la crise sanitaire et du confinement et s'équilibrent à 484.643,93 €. En investissement, les budgets s'équilibrent à 106.661,93 € (-28% par rapport au BP 2019) Après débat, le Conseil Municipal accepte le Budget Primitif 2020 à l'unanimité.

#### Questions diverses

- Monsieur Jean-Paul LELEU, adjoint en charge de l'urbanisme s'étonne de la palissade en béton rue de la chapelle. Monsieur le Maire a également été surpris de cette construction, faite sans autorisation. Il a pris contact avec les propriétaires qui pensaient que cela était autorisé. Il leur a demandé de faire une proposition pour que la palissade soit en équation avec notre P.L.U.I. et l'aspect paysager recherché dans notre village. Après débat au sein du conseil municipal, il a été décidé de ne laisser au propriétaire que deux alternatives: soit tout enlever, soit ne laisser que la plaque du bas et végétaliser toute la partie haute, y compris les poteaux. Monsieur le Maire enverra un courrier dès demain dans ce sens en rappelant que comme tout à chacun, il existe un règlement du P.L.U.I. à respecter. De même, les services de la mairie peuvent répondre à toute question sur des projets d'urbanisme et leur compatibilité avec le P.L.U.I.
- Monsieur le Maire a reçu du centre des impôts, la liste des titulaires et suppléants pour la commission communale des impôts directs (CCID). Il présente cette liste au conseil. Chaque personne désignée recevra un courrier de la mairie, l'informant de la décision du centre des impôts.
- Les travaux sur la RD 227 (rue de l'église) sont presque terminés. Il ne reste plus que le marquage au sol. En attendant d'équiper cette rue d'un radar pédagogique, Monsieur le Maire va solliciter des contrôles routiers pour calmer les ardeurs d'éventuels chauffards.
- Monsieur le Maire sollicite auprès de la population des volontaires pour renforcer les commissions « Affaires scolaires » et « Journal Communal ».
- Monsieur Bruno VALQUE, adjoint aux associations, informe le conseil qu'une première réunion aura lieu après l'allocution du Président de la République pour lancer les préparatifs de la brocante ducasse du 27 septembre prochain. Si les conditions sanitaires nous le permettent!
- Monsieur le Maire demande à Monsieur Romain DEVYNCK de réunir sa commission voirie en septembre, en vue de solliciter une

subvention FARDA pour la voirie de Yeuse en 2021, le dossier étant à déposer en octobre.

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu l'information que la Région pourrait aider à hauteur de 50% la création de city-stade. Il se renseigne par ailleurs (notamment la C.A.F.) pour obtenir les 80% de subvention sans lesquels la commune ne pourrait pas réaliser ce projet. Il propose qu'une commission spéciale soit créée pour l'un des projets phare de la mandature. Cela passera par la visite des dernières réalisations du secteur. Sur ces mêmes aides régionales, apparait la possibilité d'aides pour restaurer les chemins ruraux ou de randonnées. Monsieur le Maire se rapprochera de la CCPO à ce sujet.
- Monsieur Patrick DESBARBIEUX en sa qualité de secrétaire de l'U.N.C. sollicite la parole afin de rendre hommage à la mémoire de Monsieur Bruno SAISON. Il rappelle quel bon président il fut et quel élan il apporta à notre section locale. Il tient à apporter tout son soutien à son épouse. Une assemblée générale pour réélire un nouveau président sera programmée pendant la deuxième quinzaine de septembre, en accord avec Monsieur Philippe DUBOIS, trésorier de l'U.N.C.
- Monsieur Patrick DESBARBIEUX remercie les 25 participants au concours des maisons fleuries, ainsi que les membres du jury. La remise des récompenses aura lieu le 11 novembre 2020.



Le futur panneau des artisans au « Sacré-Cœur »